

*Immigration—Loi*

Je défie le gouvernement d'honorer sa promesse d'adopter une attitude plus généreuse et de permettre la réunification des familles. Si le gouvernement était sincère dans sa façon d'envisager toute la question de la détermination du statut de réfugié, il s'empresseait d'adopter une démarche plus généreuse en matière de réunification des familles.

J'ai qualifié de politique mesquine la façon qu'a le gouvernement d'aborder la question des réfugiés. Le gouvernement a riposté en disant de notre position qu'elle consistait à ne rien faire, à nous contenter simplement du statu quo. De fait, certains ministériels ont laissé entendre que nous n'exercerions aucun contrôle véritable sur la détermination du statut de réfugié et l'entrée au Canada de ceux qui le revendiquent et que toute personne voulant s'appeler un réfugié aurait tout le loisir de le faire. Ils ont laissé entendre que, compte tenu des vues de l'opposition, toute personne de l'extérieur du pays qui aurait choisi de se qualifier de réfugié pourrait entrer au Canada sans la moindre difficulté; qu'il n'y aurait pas de mesures de contrôle. Voilà l'image qu'a voulu propager le gouvernement de la position ou de l'attitude des partis d'opposition.

• (1740)

Doit-on croire que la seule solution de rechange à l'intransigeance du gouvernement sur la question de la détermination du statut de réfugié consiste à ouvrir toutes grandes les portes, à supprimer tout contrôle et à s'en tenir au statu quo? Je prétends que ce n'est pas du tout le cas, même si certains ministériels voudraient convaincre le public du contraire.

Je pense par exemple à la solution de rechange qu'a proposée le rabbin Plaut après avoir mené une étude en profondeur de toute la question de la détermination du statut de réfugié. Un comité parlementaire a étudié le système de détermination du statut de réfugié, constaté des lacunes et proposé des solutions de rechange constructives en vue de la réforme du système. Il est donc évident qu'il existe des solutions de rechange à l'intransigeance que prône le gouvernement. Il ne s'agit pas de choisir entre la manière conservatrice et rien du tout. Il n'y a pas d'un côté la manière du premier ministre et de l'autre l'absence totale de mesures de contrôle en matière de détermination du statut de réfugié. De toute évidence, le gouvernement s'est employé à propager l'idée fallacieuse que nous étions devant cette alternative.

Une réforme du système de détermination du statut de réfugié s'impose. De ce côté-ci de la Chambre, nous le reconnaissons volontiers. Lorsqu'il faut mettre jusqu'à cinq ans pour rendre une décision sur le statut de réfugié, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans le processus. Il est évident que le processus s'expose aux abus et les invite même. Il faut faire maison nette dans le processus de détermination du statut de réfugié. Il faut le repenser de la cave au grenier.

Je veux en arriver à ce qui constitue, à mon avis, le point central du débat sur le projet de loi C-84 visant à modifier le processus de détermination du statut de réfugié. Le gouvernement politise cette question, il cherche à gagner la faveur du public et il accuse l'opposition de prôner le statu quo ou la non-ingérence à l'égard de la détermination du statut de réfugié. Ce ne sont pas les seules possibilités. En fait, il y a un moyen terme, une façon de relever le défi en donnant une impulsion véritable pour réformer le système de détermination du statut

de réfugié de façon qu'il respecte à la fois les droits de l'homme et la justice qu'il permette aux gens d'arriver dans notre pays et de devenir des citoyens canadiens tout en respectant les droits de l'homme et la tradition canadienne de générosité envers ceux dont la vie est en danger. C'est l'équilibre qu'il faut atteindre. D'une part, nous devons respecter les droits de l'homme des citoyens du monde entier qui arrivent sur nos côtes et déclarent que leur vie est en danger, qu'ils ont besoin d'un asile, de protection ou d'un refuge. Nous devons respecter leurs droits en tant qu'êtres humains et leur droit à une audience équitable. En même temps, nous devons respecter l'opinion des Canadiens selon laquelle personne ne devrait pouvoir abuser du système de détermination du statut de réfugié en arrivant au Canada illégalement, en ressuillant, comme cela a été dit souvent de l'autre côté de la Chambre, ou en usant d'un expédient pour entrer dans notre pays. Les Canadiens ont le droit d'exiger que l'entrée dans notre pays soit soumise à des règles justes. Nous devons combiner ces intérêts et ces inquiétudes et c'est le défi de la direction politique.

Il n'est pas facile de gouverner un pays. Si cela l'était, les conservateurs resteraient au pouvoir plus longtemps, je pense, que nous nous y attendons. Gouverner est un art difficile. Il faut réaliser l'équilibre des craintes légitimes. S'il ne s'agissait que d'une voie à sens unique où l'on n'aurait besoin que de tenir compte de certaines priorités, les conservateurs auraient peut-être toujours 60 p. 100 des suffrages dans les sondages. Nous reconnaissons qu'il est difficile de gouverner le pays et que les inquiétudes des gens doivent être équilibrées.

La première chose que devrait faire le gouvernement pour modifier ce projet de loi serait changer de stratégie. Il devrait accepter le défi de la direction politique et combiner le souci de préserver les droits de l'homme avec celui de la justice dans le processus d'admission dans notre pays. S'il avait fait cela, il n'aurait peut-être pas à se préoccuper de sa position dans les sondages. En fait, Gregg, un sondeur conservateur réputé, a déclaré publiquement, et les journaux en ont fait état, que les Canadiens voulaient un leadership fondé sur les principes et la compassion.

Le gouvernement n'a pas honoré non plus son propre passé. Nous avons mis en place pour les réfugiés de la mer venus d'Asie du Sud-est un programme des plus admirable. Les familles canadiennes d'un océan à l'autre ont pu parrainer ces réfugiés et les aider à s'établir chez nous. Elles ont fait un succès de ce programme. Un problème de réfugiés a été résolu et les Canadiens ont tous eu l'occasion de prouver l'esprit humanitaire qui les caractérise et dont le pays a raison d'être fier.

Le gouvernement ne s'est pas montré à la hauteur de son propre comportement par le passé; jamais il n'était descendu aussi bas. Il n'a pas non plus réussi à relever un autre défi de leadership sur cette planète; tant que les disparités de revenu et les conflits existeront dans le monde et que les procédures démocratiques feront défaut quelque part, nous aurons un excédent de réfugiés. Le gouvernement doit chercher dans le développement international la solution globale à la question des réfugiés et il ne doit pas se contenter de proposer une mesure législative draconienne.